

DECRET N° 96-59 du 22 Mars 1996

Portant approbation du Budget Prévisionnel de la Société des Industries Textiles du Bénin (SITEX) pour l'exercice 1996.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
 - VU la Loi N° 88-005 du 26 Avril 1988 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des Entreprises Publiques et Semi-Publiques ;
 - VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
 - VU le Décret N° 95-381 du 22 Novembre 1995 portant composition du Gouvernement ;
 - VU le Décret N° 92-62 du 10 Mars 1992 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises ;
 - VU le Décret N° 90-121 du 27 Juin 1990 portant approbation des Statuts de la Société des Industries Textiles du Bénin (SITEX) ;
 - SUR Proposition du Ministre de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 07 Février 1996 ,

D E C R E T E

Article 1er. - Est approuvé le Budget Prévisionnel, exercice 1996 de la Société des Industries Textiles du Bénin (SITEX) tel qu'il figure en annexe à ce Décret ;

Article 2. - Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 22 Mars 1996

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

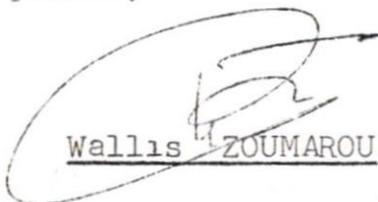

Nicéphore SOGLO. - .../...

Le Ministre d'Etat chargé de la Coordination
de l'Action Gouvernementale et de la Défense
Nationale,



Désiré VIEYRA.-

Le Ministre de l'Industrie et
des Petites et Moyennes Entre-
prises,



Wallis ZOUMAROU.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CES 2 HAAC 2 MEDN 4 MIPME 3 AUTRES
MINISTERES 18 SGG 4 DPE-DLC-INSAE 3 DGBM-DCF-DGTCP-DGDD 5 IGE 2
DCCT 1 GCONB 1 FASJEP-ENA-UNB 3 SITEX 10 PCA/SITEX 1 JORB 1.